

**Non classifié**

**C/MIN(2010)6/FINAL**



Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**28-May-2010**

**Français - Or. Anglais**

**CONSEIL**

**Conseil au niveau des Ministres, 27-28 mai 2010**

**CONCLUSIONS DE LA RCM 2010**

**(adoptées à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres le 28 mai 2010)**

**JT03284324**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**C/MIN(2010)6/FINAL**  
**Non classifié**

**Français - Or. Anglais**

1. À l'occasion de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2010 (RCM), nous, les Ministres\*, nous sommes réunis sous la présidence du Président du Conseil italien, M. Silvio Berlusconi, et la vice-présidence de l'Australie et de la Norvège. Nous nous félicitons de l'adhésion du Chili et de l'invitation faite à l'Estonie, à Israël et à la Slovénie, ce qui contribue à faire de l'OCDE une organisation plus globale et plus diversifiée.
2. Les délibérations de la RCM ont considérablement bénéficié de la participation de la Fédération de Russie qui poursuit son processus d'adhésion à l'Organisation ainsi que des cinq pays relevant du processus d'Engagement renforcé (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Indonésie et République populaire de Chine).
3. Nous nous réjouissons de voir nos économies se redresser sous l'effet des réactions énergiques des pouvoirs publics dans le cadre d'une coordination internationale sans précédent. Toutefois, la reprise demeure fragile, avec un taux de chômage élevé et un ajustement en cours des bilans du secteur financier et des ménages dans de nombreux pays. Nous sommes conscients que des risques continuent de peser sur la stabilité économique, comme en témoignent les événements récents. En particulier, les tensions actuelles sur les marchés de la dette souveraine illustrent bien la grande incertitude qui continue d'entourer les perspectives économiques dans certains pays. Nous convenons que davantage de progrès reste à accomplir en matière de réglementation et de surveillance des marchés de capitaux. Nous nous félicitons des mesures énergiques qui ont été prises pour préserver la stabilité financière en Europe, ainsi que de la décision de renforcer la gouvernance économique.
4. Nous poursuivrons nos efforts pour faciliter la reprise par des mesures appropriées jusqu'à ce qu'une croissance durable de la demande privée se soit installée. Parallèlement, il convient de minimiser les risques et les problèmes inhérents à un maintien des mesures de soutien au-delà de ce qui est nécessaire. Nous allons élaborer et faire connaître des stratégies de sortie tenant compte de la situation des différents pays et, une fois que la reprise sera assurée, nous les mettrons en œuvre en étant attentifs à leurs retombées internationales. Les pays qui en ont la capacité devraient développer leurs sources internes de croissance. Cela contribuerait à amortir un recul de la demande de la part de pays qui doivent stimuler leur épargne et réduire leurs déficits budgétaires.
5. En outre, pour assurer l'ancrage de la reprise et réussir la transition vers une croissance durable et équilibrée, il faudra recourir à de nouvelles politiques et stratégies, en particulier pour mettre en œuvre des réformes structurelles permettant de renforcer la compétitivité et exploiter de nouvelles sources de croissance. Nous saluons le travail accompli par l'OCDE pour nous aider dans ces démarches et nous l'encourageons à continuer de formuler des analyses et recommandations stratégiques pertinentes, notamment au moyen de ses examens par les pairs sur les questions macroéconomiques et structurelles et leurs interactions.
6. À cet égard, nous nous félicitons du document sur les Orientations stratégiques du Secrétaire général, dans lequel il rappelle les défis et les réalisations de l'an dernier et qui énonce sa stratégie de renforcement de l'impact de l'OCDE.

### **Assainissement budgétaire**

- 7.1 Les positions budgétaires de la plupart des pays de l'OCDE se sont sensiblement détériorées sous l'effet de la crise, elles sont en proie à des tensions croissantes liées au vieillissement démographique et il convient de les ramener sur une trajectoire plus viable. L'assainissement budgétaire est une tâche essentielle à cet égard.

---

\* Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, et de l'Union européenne.

- 7.2 Il convient d'élaborer des plans crédibles et transparents d'assainissement budgétaire à moyen terme en recourant à des mécanismes institutionnels appropriés comme des règles budgétaires tenant compte des situations spécifiques des pays, notamment le rythme et la viabilité de leur reprise et l'état de leurs finances publiques. Nous appliquerons ces plans de façon à ne pas mettre en péril la croissance.
- 7.3 À la faveur de ces efforts d'assainissement budgétaire, nous améliorerons les soldes budgétaires structurels et nous stabiliserons et réduirons le poids de la dette publique à moyen et long termes. Nous sommes conscients qu'il importe de préserver le potentiel de croissance en hiérarchisant les dépenses publiques et en appliquant une réforme fiscale propice à la croissance.
- 7.4 Nous attendons les résultats des travaux de l'OCDE sur la contribution de l'assainissement budgétaire et de l'ajustement structurel à l'instauration d'une croissance soutenue.

### **Emploi**

- 8.1 Nous nous efforçons d'éviter une « reprise sans emploi » et une « croissance sans emploi ». Nos mesures ont contribué à atténuer les pires effets de la crise, mais les taux de chômage demeurent élevés dans la plupart des pays de l'OCDE. Nous allons élaborer des politiques sociales et de l'emploi globales, innovantes et fédératrices afin de traiter cette crise de l'emploi et de promouvoir une reprise et une croissance pour tous.
- 8.2 En ce qui concerne les priorités de l'heure, nous allons mettre en œuvre des politiques actives du marché du travail, en soutenant les programmes de recherche d'emplois, renforçant l'éducation et la formation et mettant en place des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité convenables, conjugués à des incitations au travail, et en nous attachant tout particulièrement aux groupes et régions les plus vulnérables.
- 8.3 À moyen et long termes, nous allons soutenir et encourager une croissance qui crée davantage d'emplois et de meilleure qualité et augmenter les taux d'activité afin de relever les défis démographiques et de réduire les inégalités. À cet effet, nous allons œuvrer à améliorer le fonctionnement du marché du travail du côté tant de l'offre que de la demande.
- 8.4 Nous réaffirmons l'engagement pris en septembre 2009 lors de la réunion des ministres de l'Emploi et du Travail des pays de l'OCDE de mettre en place des mesures favorisant le développement des savoir-faire et des compétences et la formation. Cela permettra aux travailleurs d'être bien armés pour leurs futurs emplois, notamment ceux qui résultent du passage à une économie du savoir et à faibles émissions de carbone ainsi que de l'expansion des secteurs de la santé et de la protection sociale. Nous nous félicitons de l'accent mis par la Stratégie pour l'innovation et par la Stratégie pour une croissance verte sur les dimensions touchant au capital humain et à ses compétences, et nous pensons, à la lumière de l'expertise pluridisciplinaire de l'OCDE, que cela constituera une bonne base pour de nouveaux travaux de l'Organisation.
- 8.5 Nous saluons le travail précieux de l'OCDE sur l'emploi et sa contribution permanente et sans équivalent à la coopération avec des organisations concernées comme l'OIT. Nous attendons les nouveaux travaux de l'OCDE sur la question pressante de l'emploi des jeunes, car il faut adopter des mesures pour aider les jeunes à prendre solidement pied sur le marché du travail, notamment en améliorant leurs compétences et, partant, leurs perspectives de carrière. Nous attendons également d'autres travaux de l'Organisation, notamment des propositions de solutions pour accroître les opportunités économiques offertes aux femmes et améliorer l'équité entre les sexes.

### **Réformes structurelles**

- 9.1 Nous réaffirmons notre volonté de mettre en œuvre des réformes structurelles pour élargir notre potentiel de croissance, régler des problèmes comme l'assainissement budgétaire, le chômage, le vieillissement démographique et les inégalités ainsi que pour renforcer notre capacité de résistance face à des chocs futurs. À cet égard, nous reconnaissons l'avantage comparatif des travaux de l'OCDE consacrés aux politiques structurelles.
- 9.2 De plus, alors que la reprise de l'économie mondiale se poursuit, les déséquilibres internationaux risquent de se creuser. Nous sommes convaincus que la promotion de réformes des marchés des

produits, du travail et des capitaux dans les économies Membres et non Membres de l'OCDE ainsi que l'adoption de mesures macroéconomiques judicieuses contribueront en fin de compte à l'instauration d'une croissance mondiale plus équilibrée.

## **Sources de croissance**

### *Croissance verte*

- 10.1 La croissance verte suscite une adhésion dans les différents pays en tant que paradigme apportant la croissance économique et le développement tout en relevant des défis environnementaux, comme le changement climatique, la perte de biodiversité et le gaspillage des ressources naturelles. Nous soulignons l'importance d'une accélération de notre passage à une croissance verte par des mesures économiquement efficaces, en tenant dûment compte des changements structurels tout au long de la transition et en veillant à la nécessaire cohérence des politiques. Nous sommes résolus à faire en sorte que les mesures prises en vue d'instaurer une croissance verte soient compatibles avec nos obligations en matière de commerce international. Il est vital d'encourager l'innovation verte et la diffusion à l'échelle mondiale des biens et services environnementaux ainsi que des technologies environnementales, y compris des technologies efficaces en matière d'utilisation de ressources et d'énergie dans les pays développés et en développement.
- 10.2 Nous nous félicitons du Rapport intérimaire sur la Stratégie pour une croissance verte et attendons la remise lors de la RCM de 2011 d'un Rapport de synthèse s'appuyant également sur les conclusions de la Stratégie pour l'innovation et délivrant des messages concrets et des instruments. Nous encourageons l'OCDE à continuer de jouer un rôle essentiel dans les efforts mondiaux pour promouvoir une croissance verte.
- 10.3 Nous reconnaissons qu'il faut éviter, éliminer ou réformer les dispositifs susceptibles de porter préjudice à la transition vers la croissance verte, comme les subventions dommageables pour l'environnement. Nous soutenons l'initiative prise par le G-20 pour rationaliser et éliminer à moyen terme les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation, et nous attendons la suite des travaux de l'OCDE et de l'AIE demandés par le G-20.
- 10.4. Nous réaffirmons notre volonté de parvenir à un résultat positif lors de la CdP16 à Cancun en nous appuyant sur les efforts précédents, y compris la CdP15 à Copenhague.

### *Innovation*

- 11.1 L'innovation est une source essentielle de croissance à long terme, aussi bien dans les secteurs traditionnels que dans les secteurs de croissance à forte valeur ajoutée. Elle peut contribuer pour une part déterminante à l'augmentation de la productivité et au traitement des problèmes globaux et sociaux. C'est pourquoi nous nous félicitons du rapport final sur la Stratégie pour l'innovation.
- 11.2 Conscients que l'innovation est un phénomène de grande envergure concernant un large éventail d'activités nous entendons, tout en tenant compte des situations spécifiques des pays, a) donner aux gens les moyens d'innover grâce à l'enseignement et la formation ; b) adopter des conditions cadres, telles que des mesures réglementaires et fiscales, qui incitent à l'innovation ; c) stimuler l'entrepreneuriat et aider les nouvelles entreprises et les petites et moyennes entreprises et d) renforcer les dispositifs publics de recherche et développer des réseaux et marchés de connaissances en assurant une protection efficace des droits de propriété intellectuelle.
- 11.3 À l'occasion de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'innovation, nous améliorerons la gouvernance afin d'assurer la cohérence des politiques et favoriser davantage la coopération internationale.
- 11.4 La Stratégie pour l'innovation n'est certes pas une fin en soi, mais elle trace des orientations pour de futurs travaux. Nous demandons à l'OCDE de poursuivre ses efforts à l'appui de l'élaboration et de l'amélioration de nos politiques de l'innovation, notamment en affinant les instruments de mesure et les statistiques correspondantes et en mettant au point un mécanisme d'évaluation des politiques de l'innovation tout en maintenant un lien solide avec la Stratégie pour une croissance verte.

*Échanges et investissement\*\**

- 12.1 Malgré la crise, le protectionnisme ne s'est pas répandu aussi largement que nombre d'observateurs l'avaient craint, notamment grâce à nos efforts de coordination internationale. Nous réaffirmons notre volonté de rester vigilants et de résister à toutes les formes de protectionnisme. À cet égard, nous nous félicitons des recommandations de l'OCDE sur les réponses stratégiques à la crise qui touchent au commerce. Nous soutenons la poursuite des travaux sur le commerce et l'investissement menés en collaboration par l'OCDE, l'OMC et la CNUCED.
- 12.2 Nous restons attachés à une conclusion rapide, ambitieuse, équilibrée et complète du Cycle de négociations de Doha, qui ouvre les marchés, génère de la croissance économique et s'appuie sur les progrès déjà accomplis. Nous soutenons les efforts multilatéraux, plurilatéraux et bilatéraux pour parvenir à une conclusion heureuse de ces négociations.
- 12.3 À la lumière de notre intérêt commun de favoriser une croissance viable au profit de tous, nous poursuivrons nos efforts pour faciliter les échanges et l'investissement dans les biens et services environnementaux et pour promouvoir une aide efficace en faveur des échanges. En outre, nous continuerons d'encourager tous les grands pays exportateurs à appliquer le dispositif et les approches convenus à l'échelle internationale dans le domaine des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Nous redoublerons d'efforts pour développer plus avant un dispositif concernant les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public relatif aux technologies conjuguant faibles émissions de carbone et efficacité énergétique.
- 12.4 Nous insistons sur le rôle crucial de l'ouverture des marchés pour accélérer le rythme de la croissance économique et, en dernière analyse, la création d'emplois de plus grande qualité et mieux rémunérés. Nous saluons les travaux de l'OCDE sur les avantages des échanges, notamment sur la relation entre échanges, croissance et emploi et nous attendons les résultats de ces efforts dans l'année qui vient.
- 12.5 L'investissement international va être déterminant pour la reprise au sortir de la crise et pour le développement économique en général. Nous relevons en outre l'importance de l'investissement en tant que puissant moteur des flux d'échange et des créations d'emploi, et nous appelons à porter plus d'attention à sa contribution à l'élargissement de la croissance économique et du développement. Nous saluons la contribution centrale de l'OCDE à la promotion des pratiques exemplaires en matière d'investissement international et ses travaux analytiques sur les règles en matière d'investissement. Ces travaux doivent se poursuivre et s'intensifier grâce à une plus grande collaboration avec d'autres institutions.
- 12.6 Nous nous félicitons du lancement officiel de la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et prenons note de leur contribution importante à la conduite responsable des entreprises et ainsi au large soutien apporté par le corps social à l'ouverture des marchés.

*Mesurer les progrès de la société*

13. Étant donné la nécessité de promouvoir une croissance durable et équilibrée, nous entendons bénéficier de méthodes de mesure qui tiennent compte des dimensions sociales et environnementales du développement économique. Nous invitons l'OCDE à proposer de nouveaux travaux sur cette question importante afin de mieux lier le programme de mesure aux besoins des décideurs.

**Probité, intégrité et transparence**

14. La profondeur et l'ampleur de la crise ont démontré la nécessité de renforcer notre attachement aux principes fondamentaux de probité, d'intégrité et de transparence. Notre croissance et notre stabilité futures doivent reposer sur un ensemble commun de principes sous-tendant les transactions économiques et financières internationales. C'est dans cet esprit que les Membres de l'OCDE, ainsi

---

\*\* Hong Kong, Chine, a approuvé les conclusions énoncées dans cette section.

que le Brésil, l'Estonie, la Fédération de Russie, Israël et la Slovénie, ont adopté la Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales.

### **Développement**

- 15.1 La coopération économique mondiale contribue pour une part essentielle à soutenir le développement économique et le progrès social dans les pays en développement. Nous réaffirmons notre forte volonté de réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015, qui engage la responsabilité commune de tous les partenaires. À cet égard, l'APD joue un rôle essentiel et l'OCDE continuera de suivre et d'encourager les progrès vers le respect des engagements internationaux en matière d'APD. Cela étant, nous sommes conscients que l'APD ne peut à elle seule assurer la réalisation des OMD et nous nous efforcerons de tirer parti de méthodes de financement innovantes et de promouvoir l'efficacité et l'efficacités. Nous saluons le travail de l'OCDE en vue d'améliorer l'efficacité de nos engagements en matière d'aide. Nous reconnaissons en outre que les progrès vers la réalisation des OMD appellent aussi des mesures effectives de la part des pays en développement en vue de mobiliser leurs ressources internes et mettre en place les stratégies et institutions nécessaires pour soutenir une croissance largement partagée.
- 15.2 Nous sommes favorables à une approche générale et cohérente du développement qui recouvre l'aide au développement, souligne l'importance d'une bonne gouvernance et dont la viabilité sera assurée, en dernier ressort, par la promotion d'une croissance mieux partagée de l'économie mondiale. Nous nous félicitons également des efforts en vue d'aller au-delà de la mesure des contributions et nous convenons de la nécessité de mettre plus l'accent sur la mesure de l'impact et des résultats de la coopération pour le développement. Nous appelons à un renforcement du dialogue avec les donateurs traditionnels et émergents, y compris à une coopération triangulaire, à un échange d'informations et à une diffusion des pratiques exemplaires et des leçons de l'expérience.
- 15.3 Nous reconnaissons qu'il est urgent de progresser dans les domaines de la fiscalité et du développement. L'existence de systèmes fiscaux efficaces et transparents améliore la responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis des citoyens, contribue à la stabilité et à la prévisibilité des conditions propices à la croissance et facilite la lutte contre la corruption. Nous nous félicitons de la coopération de l'OCDE avec les pays en développement pour soutenir l'instauration de systèmes fiscaux plus efficaces et pour aider ces pays à combattre la fraude fiscale extraterritoriale.
- 15.4 Nous encourageons l'OCDE à œuvrer à l'amélioration des résultats en favorisant une plus grande cohérence des politiques en matière de développement et le dialogue et la coopération entre tous les partenaires du développement. Nous soutenons la poursuite des efforts de l'OCDE en vue d'intégrer les dimensions du développement dans tous les travaux de l'Organisation, y compris au moyen de son exercice en cours sur les objectifs de développement.

### **Coopération économique mondiale**

- 16.1 Nous partageons l'idée qu'un approfondissement de la coopération dans les travaux de substance de l'Organisation sera précieux pour les pays Membres, les pays candidats à l'adhésion et les partenaires de l'Engagement renforcé. Nous allons travailler ensemble en collaboration étroite au sein des organes de l'OCDE, lors des futures réunions ministérielles, ainsi que dans le cadre des instances mondiales et des dialogues régionaux, en vue d'instaurer une croissance mieux partagée, plus durable et plus équilibrée. Nous nous efforcerons de développer plus avant des pratiques exemplaires et des normes exigeantes grâce à des discussions ouvertes fondées sur les faits. Nous avons l'intention d'élaborer et d'appliquer des programmes spécifiques d'engagement et de nous rencontrer régulièrement pour examiner les progrès accomplis.
- 16.2 Nous nous félicitons de la contribution de l'OCDE à diverses instances internationales comme le G-20 ou le G-8, y compris le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée et nous encourageons l'Organisation à poursuivre ses travaux de qualité.

Nous nous réjouissons à la perspective de nous retrouver lors de la prochaine réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres qui coïncidera avec les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation.